

PREFET DU MORBIHAN

RESULTATS DE LA CDAC DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	avis
Extension d'un ensemble commercial par la création d'un commerce de détail d'une surface de vente de 287,29 m ² d'un espace bar/caviste « Ivre Mer » et d'un transfert de la « Brasserie de l'Hermine » sis parc d'activités le Suroit à BELZ (56550) ;	SCI BELGO BRETONNE Représentée par M. LE THUAUT ET EZANNO	Maire de Belz	favorable	favorable
		Pdt de AQTA	favorable	
		Pdt du Syndicat Mixte SCOT du pays d'Auray	favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	favorable	
		Pdt du Conseil Régional		
		Maire de Buléon	favorable	
		Vice-pdt de Centre Morbihan Communauté		
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire		
		Représentant CCI		
		Représentant Chambre des Métiers		
Représentant Chambre d'Agriculture				